

6. MASTER STAPS – mention Activité Physique Adaptée et Santé

La mention comprend 1 parcours :

- *Parcours Réhabilitation et promotion de la santé par l'activité physique adaptée (RPSAPA)*

PREALABLES

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les MCC seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

Règles de validation, compensation et obtention du diplôme

ARTICLE 1

Les enseignements du parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE les BCC se déclinent comme suit :

Master 1 APAS

BCC 1 : Socles

BCC 2 : Socles outils

BCC 3 : Socles stage 1

BCC 4 : Personnalisation

BCC 5 : Ouverture

Master 2 APAS

BCC 6 : Socles

BCC 7 : Socles stage 2

BCC 8 : Personnalisation

BCC 9 : Ouverture

ARTICLE 2

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

ARTICLE 3

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer au moins 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

ARTICLE 4

Les UE sont organisées en BCC ; La validation de chacun des BCC repose sur le principe de la compensation intra-bloc ; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Un semestre est validé si chacune des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

ARTICLE 5

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

ARTICLE 6

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

ARTICLE 7

Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Activité Physique Adaptée et Santé :

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Activité Physique Adaptée et Santé** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention du diplôme nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Activité Physique Adaptée et Santé** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable d'année : Thierry WEISSLAND									
MASTER Mention STAPS - ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE Parcours Rehabilitation et promotion de la santé par l'activité physique adaptée : 1ère année									
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 1 SOCLES Approche par les Sciences fondamentales 80h	Education à la santé : modèles, pratiques et évaluation	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche cognitive (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8		12	3	3	contrôle continu report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche biomécanique (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8		12	3	3	contrôle continu report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche neurosciences (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8		12	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h report note contrôle continu écrit terminal d'1h
BCC 2 SOCLES OUTILS 92h	Méthodologie de la recherche appliquée à l'entraînement / à l'APAS (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Analyses statistiques et valorisation de données (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8		12	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h report note contrôle continu report note contrôle terminal
	Communication pour le transfert de connaissances (oral, poster, entretien...) (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Ingénierie et conduite de projet	8	24			24	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h report note contrôle continu report note contrôle terminal
BCC 3 SOCLES STAGE 1 24h	Projet de mémoire, préparation de stage	8	24			24	3	3	contrôle continu contrôle terminal
	Stage de 2 mois (< 300 heures)	8					3	3	mémoire écrit soutenance orale mémoire écrit soutenance orale
BCC 4 PERSONNALISATION 192 heures	Accompagnement à l'appel à projet et entreprendre en APA	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Droit-Ethique et législation	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Territoire et politique de santé	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Approche pluridisciplinaire de prises en charge en APA	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Autonomie et dépendance	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Promotion de la santé : émotions et pleine conscience	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Approche psycho-sociologique en APAS	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
	Anglais communication (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	24			24	3	3	contrôle continu report note contrôle continu
BCC 5 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture						6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture
	Total heures d'enseignement		436h						
	Total heures de stage		maxi 300h						
	ECTS		60						

Responsable d'année : Thierry WEISSLAND									
MASTER Mention STAPS - ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE Parcours Rehabilitation et promotion de la santé par l'activité physique adaptée : 2ème année									
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 6 SOCLES Approfondissement par les Sciences fondamentales 88h	Approfondissement: physiopathologique et neurosciences (UE mutualisée avec la mention EOPS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approfondissement : Education à la santé	9	24	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Nutrition (UE mutualisée avec la mention EOPS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Projet de mémoire, préparation de stage	10	24	8	12	3	3	contrôle continu	contrôle continu
BCC 7 SOCLES STAGE 1	Stage de 5 mois (700 heures)	10				30	21 9	mémoire écrit	mémoire écrit
								soutenance orale	soutenance orale
BCC 8 PERSONNALISATION 96h	Approfondissement : Appel à projet & entreprendre en APA	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Sociologie et histoire du handicap	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Bien-être et Techniques de gestion du stress	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Anglais scientifique (UE mutualisée avec la mention EOPS)	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 9 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	

Total heures d'enseignement	242
Total heures de stage	700
ECTS	#REF!

Liste UE d'ouverture M1/M2 EOPS-APAS

BCC 5 et 9 OUVERTURE TRANSVERSALE 4 UE: 2 UE en M1 + 2 UE en M2 (autres que celle choisie en M1)	UE	Semestre 7, 8, 9 et/ou 10	Volum e horaire	CM ou Distan ciel	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Session 1	Mode d'évaluation Session 2	UE proposées dans le parcours MFH	UE proposées dans le parcours AHPS	UE proposées dans la mention APAS
	Entrepreneuriat étudiant <i>(sous réserve d'ouverture)</i>	8 et 10	24		24	3	3	Dossier	Oral	x	x	
	Engagement	8 et 10	12			3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Droit (ethique, CPP...) <i>(sous réserve d'ouverture)</i>	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Dopage	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	
	Data, IA, Machine Learning	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Elaborer un protocole de recherche	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Développement d'un projet numérique <i>(collaboration élèves ingénieurs ENSC)</i>	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Valorisation des compétences	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Organisation du congrès des étudiants de Master	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Technologies appliquées à la santé	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x